

# ORIENTATION AFFECTATION POST-3 Rentrée 2023



# TROISIEME TRIMESTRE

EDUCONNECT : PORTAIL SCOLARITE SERVICES :  
2 DEMARCHES PARALLELES :

*ONGLET*  
**ORIENTATION**

*ONGLET*  
**AFFECTATION**

Après l'Affectation :  
**INSCRIPTIONS**

# 1 - L'ORIENTATION

## TRIMESTRE 3 : VŒUX DEFINITIFS D'ORIENTATION

**Se rapprocher du professeur principal, de Mme Capella PSY-EN ou de la Principale pour toute question relative :**

- **Quelle voie de formation ? 2GT ou 2PRO ou CAP ?**



***Le redoublement n'est pas un choix d'orientation***

- **Quelles options ?**
- **Quelle spécialité ou famille de métiers de la voie professionnelle ?**

# 1 – LA DECISION D'ORIENTATION

CONSEIL DE CLASSE : autour du 10 juin  
→ Propose une ou des voies d'orientations :  
→ 2GT et/ou 2PRO et/ou 1CAP

PROPOSITION CONFORME  
A VOTRE DEMANDE

PROPOSITION NON CONFORME  
A VOTRE DEMANDE

ENTRETIEN OBLIGATOIRE : 10-15 JUIN

DECISION D'ORIENTATION

Accord

Désaccord

APPEL 19/06

Décision commission



échange

parcours

éducation élève partage relation

scolarité

écoute

Rencontres

conseil globalité parents professeurs

dialogue

compréhension

## 2 - L'AFFECTATION

- 1/ **CONSULTATION** de l'offre de formation dès à présent.
- 2/ **SAISIE DES VŒUX** sur TSA du 09 au 30 mai.
  - 10 vœux maximum au niveau académique et / ou
  - 5 vœux maximum au niveau national
- 3/ **RESULTATS** : LE 27 JUIN 2023 à 14H30

*si conforme à la décision d'orientation*

## 2 - L'AFFECTATION

### 3 TYPES DE VŒUX :

- « **non contingentés** » basé sur la zone géographique d'habitation (2GT) → vérifier vos coordonnées !
- « **contingentés avec barème** » : voie PRO et formations 2GT rares
  - capacité d'accueil limitée
  - Barème : moyennes annuelles + coefficient + Compétences
- « **commissions pré affectation** » → dates spécifiques !
  - Vœu lycées privés, certaines options en public

## 2 - L'AFFECTATION

**ORDRE DES VŒUX** : L'AFFECTATION EST PRONONCÉE SUR LE VŒU DE MEILLEUR RANG

Bien réfléchir à ce que l'on souhaite en priorité.

→ DIALOGUE et CONSEILS des professionnels !

- **SI VŒUX SELECTIFS (2GT rares par exemple) :**
  - Dernier vœu sur le lycée de secteur : IMPERATIF
- **SI VOIE PROFESSIONNELLE :**
  - S'assurer de l'ordre des vœux le plus réaliste en fonction du taux de pression, de l'élargissement géographique, etc.. Et des résultats de l'élève !

## 2 - L'AFFECTATION

### Vœu dans un établissement privé

1. La candidature en lycée privé est d'abord une démarche de la famille vers l'établissement souhaité.
2. La candidature doit aussi être saisie

Seconde GT	Voie PRO
<p>- Si vœu privé = vœu n° 1 <u>Alors</u> l'admission en lycée privé fait disparaître tous les autres vœux. → Attention au classement des vœux et <b>toujours positionner un vœu lycée de secteur</b></p>	<p>- Si vœu privé = vœu n° 1 <u>Alors</u> l'admission en lycée privé fait disparaître tous les autres vœux. → <b>ATTENTION</b> au classement des vœux</p>

## Faire et ordonner ses vœux

C.O.P

Infos  
téléservices

Professeur-e  
principal-e

Principale



N'hésitez pas à  
en  
**DISCUTER**

# 3 - L'INSCRIPTION AU LYCEE

- **OBLIGATOIRE** : L'AFFECTATION NE VAUT PAS INSCRIPTION



perte du bénéfice de l'admission

- **INSCRIPTION EN LIGNE dès le 27 JUIN :**

- **Prendre connaissance de l'affectation**

- **Procéder à l'inscription administrative**
- **Préciser les enseignements optionnels souhaités**
- **Consulter les pièces à fournir pour finaliser l'inscription dans les locaux du lycée**

# VOIE PROFESSIONNELLE

- TOUTES les formations sont **contingentées avec barème**
- L'affectation repose sur :
  - Le **barème** : moyennes annuelles + compétences du socle
  - Application d'un **coefficient** selon la spécialité choisie
  - Le **bonus** départemental ou académique
  - **L'avis** du chef d'établissement
- La **saisie des vœux** peut porter sur :
  - Une ou plusieurs familles de métiers : **14 familles**
  - Une ou plusieurs **spécialités hors famille** de métiers
  - Les formations en **apprentissage**
  - Les formations en **établissement privé**
- **Section européenne** : demande à formuler après l'affectation

# SECONDE PRO : familles de métiers

- Construction durable, bâtiments et travaux publics
- Gestion administrative, transport et logistique
- Relation client
- Industries graphiques et communication
- Etude et modélisation numérique du bâtiment
- Alimentation
- Beauté et bien-être
- Aéronautique
- Hôtellerie – restauration
- Maintenance des matériels et des véhicules
- Réalisation d'ensembles mécaniques et industriels
- Pilotage et maintenance d'installations automatisées
- Transitions numériques et énergétiques
- Agencement, menuiserie et ameublement

# VOIE PROFESSIONNELLE

- **Commission de pré-affectations :**
  - Formations à recrutements particuliers :
    - EREA Muret : dossier 23 MAI dernier délai
    - Formations du Lycée Gallieni : dossier 22 MAI au plus tard
      - CAP - Conducteur Livreur de marchandises
      - 2PRO - Conducteur Transport Routier de marchandises
  - Elèves à besoins particuliers :

Constitution des dossiers avec le collège  
Dates impératives à respecter :  
Dossier médical : 22 mai  
ULIS : 16 mai  
PPS : 02 juin



# VOIE GENERALE OU TECHNOLOGIQUE

L'affectation porte sur un **vœu** de 2GT qui est **de droit dans le lycée de secteur**

→ défini par l'adresse choisie par les responsables légaux. Si leurs adresses respectives relèvent de secteur différent :

→ *Accord écrit des 2 parents ou décision de justice (ordonnance du JAF) à fournir avant 10/06.*

→ *Justificatifs de domicile si changement d'adresse :*

→ *Dernier avis d'imposition ET :*

→ *Titre propriété ou bail*

→ *Ou Attestation CAF ou CPAM ou assurance logement (- de 6 mois) **AVANT LE 14 JUIN***



# VOIE GENERALE OU TECHNOLOGIQUE

L'affectation porte sur un **vœu** de 2GT qui est **de droit dans le lycée de secteur**

**MAIS**

- Une LV2 autre que Allemand ou Espagnol ouvre droit à un lycée précis qui propose la LV2 suivie par l'élève.
- Les élèves du programme Mixité bénéficie de la double sectorisation et peuvent candidater dans les 2 lycées :
  - Le lycée Françoise Dissart à Tournefeuille
  - Le lycée Joséphine Baker à Toulouse

# VOIE G & T : CHOIX DES OPTIONS LYCEE DE SECTEUR

- **Section européenne** : les candidatures ne font pas partie des vœux, elles sont transmises au lycée de secteur courant juin.
- La section euro n'est pas un motif de dérogation

---

- **Options** : choix à faire à l'inscription de l'élève dans le lycée de secteur.

→ Les options de 2GT ne sont pas un préalable au choix des spécialités (EDS) de 1<sup>re</sup>.

# VOIE G & T : Options prioritisées lycée différent du lycée de secteur

- → **Commissions de Pré-affectations**

2-GT SC-IG <i>sc.ingénieur</i>	
<i>Options SI et CIT</i>	Victor Hugo – C.De Gaulle - Déodat – S.Hessel – P.Mathou
Biotechnologie	S.Hessel
Sciences et laboratoire	Déodat
LSF	Bellevue
Musique / Danse	Saint Sernin

- **Sections sportives scolaires** : recrutement par lycées d'accueil

- SAISIE Vœu 1 + DEMANDE VŒUX PRIORISÉS : autour du 20 MAI

- **ET TOUJOURS : DERNIER VŒU SUR LYCEE DE SECTEUR**



## VOIE G&T : Enseignements optionnels rares à recrutement au barème

- 2de technologique Hôtellerie restauration (STHR)
- Création et culture design (6h) : *Arènes, J.Baker (31), J.Dupuy(65 Tarbes), Bossuet (32 Condom)*
- Ecologie Agro Territoire Développement durable LEGTA *Ondes (31), Auzeville (31), Albi(81), Montauban (82), ....*
- **LVC** : Hébreu –Italien - Japonais – Arabe – Portugais – Chinois – Russe – Polonais. → distinction LVB / LVC

**TOUJOURS TERMINER LA SAISIE PAR UN VŒU SUR LE LYCEE DE SECTEUR**

# VOIE G & T : Parcours particuliers

## 2de binationale (ABIBAC-BACHIBAC-ESABAC)

- **ABIBAC** : Lycée Victor Hugo (Colomiers), Lycée Saint-Sernin (Toulouse).
- **BACHIBAC** : Lycée Pierre d'Aragon (Muret), lycée Victor Hugo (Colomiers), lycée Edmond Rostand (Bagnères de Luchon).
- **ESABAC** : Lycée Pierre de Fermat (pas de possibilité d'internat).

## 2de OIB section internationale Anglais Espagnol

- Dossiers de candidatures à télécharger sur le site des établissements, sélection sur tests écrits.

## **VOIE G & T : Autre demande de dérogation**



**TOUTE DEMANDE DE DEROGATION NECESSITE UN  
DERNIER VŒU SUR LYCEE DE SECTEUR**

Ordre de priorité des motifs :

1. Situation de handicap
2. Prise en charge médicale importante
3. Bourse sur critères sociaux
4. Fratrie
5. Domicile en limite de zone de desserte
6. Elève devant suivre un parcours particulier
7. Autre motif

→ DEMANDE AVEC PIECES JUSTIFICATIVES A RENDRE  
POUR LE 10 JUIN : S'ADRESSER AU COLLEGE

→ L'accord de dérogation n'ouvre pas droit à la gratuité du  
transport

RECAPITULATIF DES ETAPES	CALENDRIER
Vœux d'orientation définitifs et demande d'affectation	du 09 au 30 mai
Recrutements particuliers 2GT et 2PRO	Dates spécifiques
vœux voie PRO élèves à besoins particuliers ; dossier pour commission	PPS : avant le 02/06 ULIS 16/05 et médical : 22/05
Demandes option priorisée	Selon les lycées 
Demandes de dérogation	Avant le 10/06
Conseils de classe et dialogue	Du 08/06 au 15/06
Epreuves du DNB	26 et 27 /06
Résultats de l'affectation	27/06
Inscriptions en ligne	Du 27/06 au 30/06
<b>Elèves non affectés</b> 	T2 28/06 au 04/07 RES le 04 T3 11 au 13/09 RES le 13
<i>Admission en classe passerelle (voie PRO)</i>	<i>Dossier pour le 10/07</i>